

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC MONTIVILLIERS, 1 RUE LEON GAMBETTA 76290 MONTIVILLIERS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Madame Aline REYNOT, représentant de la société AB PIQUAGE S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 55 CHEMIN DE LA FERME 76210
RAFFETOT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital
social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a
été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
REYNOT Aline	800	800 €
HOLDING RB	200	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six
mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 juin 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

"lu et approuvé"


